

Réf: Dossier 259626

## Avis de constitution

### SOCIETE « CHRIST & DANIEL BTP »

Siège Abidjan Cocody Angré Nouveau CHU, Lot 387,  
Ilot 049

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST & DANIEL BTP »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Etude et Travaux BTP ; Formation ; Gestion immobilière ; Opération Immobilière ; Electrification; Fourniture Sécurité Electronique; Lotissement foncier ; Import-Export ; Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Nouveau CHU, Lot 387, Ilot 049

Dirigeant(s) M KOUEVI EKOUE GEORGES HERMANN AZOUMAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06154 du 23/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75693/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

